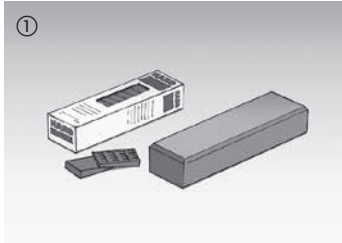


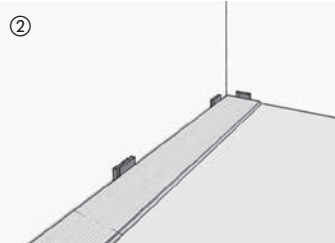
Notice de pose pour le sol stratifié silencieux avec Top Connect

À lire impérativement en intégralité avant la pose !

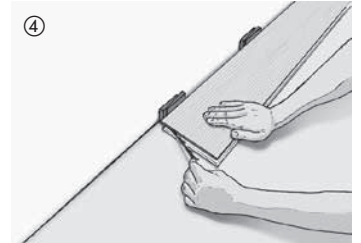
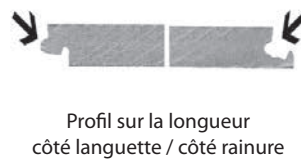
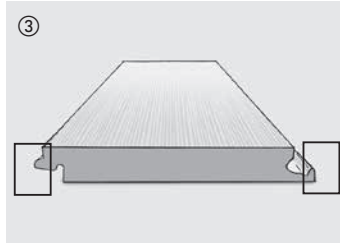
Veuillez toujours respecter les instructions de pose jointes à chaque colis. Les instructions jointes doivent impérativement être respectées.



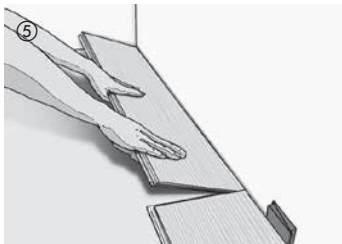
Outils de pose nécessaires : Cale de frappe, cales biseautées en PE, crayon, scie.



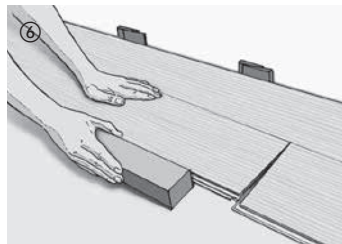
La pose commence au coin droit de la pièce. Vous devez poser la première lame, **sans retirer le film de protection adhésif**, et la fixer au mur avec des cales biseautées. Il convient de respecter un jeu de dilatation périphérique de 10–15 mm par rapport au mur. Les éléments sont toujours posés avec la languette côté mur.



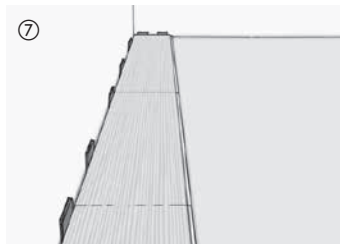
Les éléments des deux premières rangées sont posés **ensuite, sans que le film de protection adhésif n'ait été retiré**, démontés une fois la surface terminée et seulement ensuite posés sans film de protection. Il est nécessaire de retirer la languette en plastique des abouts et de les conserver pour un futur démontage.



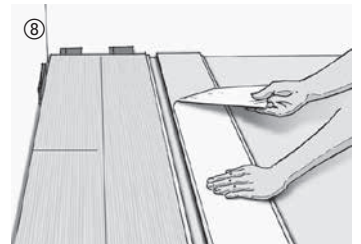
Le dernier élément de la première rangée est coupé dans la longueur nécessaire et placé dans la rangée. Respectez également un jeu de dilatation périphérique de 10–15 mm par rapport au mur. La pose de la deuxième rangée peut commencer avec le reste de la première rangée. Veuillez toutefois respecter un décalage des joints en bout d'élément d'au moins 50 cm par rapport à la rangée précédente. L'utilisation des restes de la rangée précédente pour le début de la rangée suivante permet de réduire considérablement les chutes.



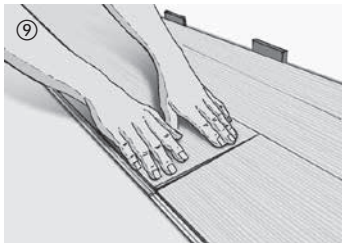
Pour la pose des autres éléments de la deuxième rangée (**également avec un film de protection adhésif**), les lames sont d'abord emboîtées sur la longueur sous l'effet d'une légère pression exercée dans la liaison (rainure). Si besoin, tapoter avec la cale de frappe, également sur la longueur.



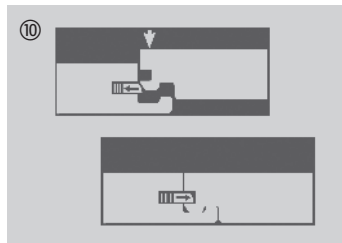
Avant de procéder à la pose d'autres rangées, il faut contrôler la linéarité exacte des deux premières rangées. Celles-ci doivent être correctement orientées et les bords de la surface impérativement fixés avec des cales. Si besoin, il est possible de tapoter encore avec la cale de frappe dans la zone des chanfreins.



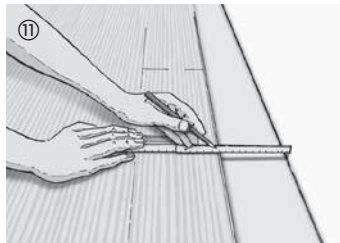
Le film de protection adhésif du premier élément de la troisième rangée doit être retiré avant la pose. Procéder de même pour toutes les autres rangées. Il est recommandé de le retirer en biais, pour éviter tout risque de déchirement. Les languettes en plastique ne doivent plus être retirées. Commencer à droite et insérer et abaisser à présent le premier élément dans les deux premières rangées déjà posées. Procéder de même avec l'élément suivant. Lorsque vous abaissez les autres éléments, veillez à ce qu'ils se touchent sur l'about aux bords de l'arête.



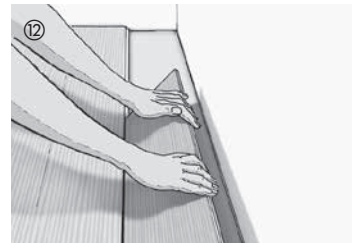
En appuyant légèrement sur le chant transversal, la lame s'enclenche et il en résulte une connexion durable avec le support. Si besoin, il est possible de tapoter avec la cale de frappe dans la zone des chanfreins. Notre conseil : pour stabiliser la connexion entre l'élément et le support, nous recommandons de marcher sur la surface de la rangée respective après la pose.



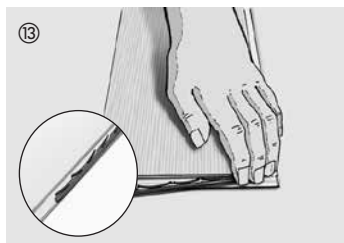
Profil sur l'about Verrouillage



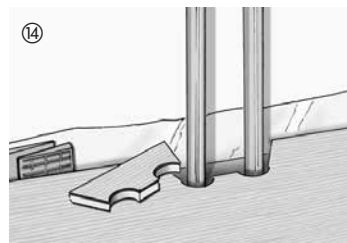
Pour la dernière rangée, les éléments sont découpés et intégrés sur la longueur. Il convient ici également de respecter un jeu de dilatation périphérique de 10–15 mm.



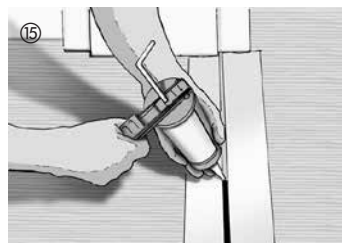
Une fois la totalité de la surface terminée, les deux premières rangées doivent à nouveau être retirées et posées, comme indiqué aux points 8 et 9, sans film de protection.



Il faut toutefois au préalable insérer à nouveau la languette prélevée (voir point 4) dans la liaison sur l'about. Lors de la réinsertion de la languette, il faut veiller au chant orienté vers le haut de la languette plastique. Si la languette est bien positionnée, le « navire double » (voir l'image détaillée) est tourné vers la longueur de la languette.



Pour les tuyaux de chauffage qui sortent du sol, des ouvertures de taille adaptée sont percées ou sciées dans les éléments. Il convient ici également de respecter le jeu de dilatation périphérique nécessaire. Le bas du montant de la porte doit être coupé avec une scie fine à hauteur de l'épaisseur du revêtement de sol stratifié afin que le sol stratifié dispose de suffisamment de jeu de dilatation périphérique.



Pour maintenir le jeu de dilatation périphérique aux seuils des portes, il n'est pas nécessaire de prévoir un profil adapté. Procéder de la même manière pour la pose « continue » dans une pièce contiguë. Il faut toutefois maintenir un joint de dilatation de 5 mm qui devra être colmaté avec de l'acryle de couleur adaptée. Lorsque le joint de dilatation est intégré à des surfaces carrelées ou à des éléments fixes qui ne sont pas recouverts de plinthes, il ne doit pas être colmaté avec de l'acryle à partir d'une longueur de 150 cm, mais être bordé par des profils adaptés.



Une fois la pose terminée, il faut enlever les cales biseautés et visser les plinthes (avec ou sans système à clips) sur le mur – c'est terminé !

Instructions de pose

À lire impérativement en intégralité avant la pose !

Mesures à prendre avant la pose :

Ouvrir les paquets juste avant la pose. Durant les mois d'hiver, les éléments, dans leur emballage d'origine encore fermé, doivent être acclimatés à la température de pose d'environ 18 °C.

Important : avant de procéder à la pose, contrôlez à la lumière du jour que les éléments ne présentent ni défauts, ni détériorations visibles et vérifiez leur couleur et leur structure. Les articles déjà posés ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

Les revêtements de sols élastiques et textiles doivent être éliminés sans laisser de résidus.

Le comportement dynamique du sol stratifié silencieux est comparable à celui d'un sol stratifié Top Connect ayant fait l'objet d'une pose flottante. Il est nécessaire de se mettre d'accord au préalable avec le département technique concernant la pose, surtout en cas d'une sollicitation unilatérale durable d'éléments d'aménagement lourds (par ex. équipement lourd d'une cuisine aménagée).

Sens de pose :

L'usage veut que l'on oriente le sens de pose en fonction de la source principale de lumière dans la pièce, telle une fenêtre donnant sur une terrasse. Les éléments doivent être posés parallèlement à la lumière incidente. En outre, par un choix judicieux du sens de pose, il est possible de souligner les proportions de la pièce. Les pièces de petite taille paraîtront plus grandes par l'emploi de couleurs claires. Dans le cas de la pose d'un sol stratifié silencieux, la longueur ou la largeur du sol à poser ne doit pas dépasser 10 m.

Support :

Supports appropriés :

- Chapes en ciment, chapes fluides en ciment
- Chapes anhydrites, chapes fluides anhydrites poncées
- Panneaux OSB ou V100 (E1)
- Chape sèche en fibroplâtre ou fibrociment
- Chape en asphalte coulé
- Supports minéraux

Contrôle et préparation du support :

Le support doit être contrôlé conformément au DTU et aux normes en vigueur (DIN 18 365 pour les revêtements de sol et DIN 18 356 pour les parquets). Le support doit résister aux contraintes dues aux chocs et à la dilatation. Il doit être doté de bonnes capacités absorbantes, être exempt de fissures, sec, plan et propre. Les supports doivent être débarrassés de toutes les impuretés telles que les traces d'huile, de graisse, de cire, de peinture, de plâtre et de poussière ainsi que de toute autre substance susceptible d'entraver l'adhérence et également être apprêtés. **Nous recommandons de traiter les supports minéraux avec l'apprêt Primer CT pour optimiser l'adhérence.**

En présence de supports critiques, comme des chapes en asphalte coulé ou de chapes en ciment très absorbantes ou une surface légèrement sableuse, ou encore de vieux revêtements en céramique, il convient d'appliquer une couche de primaire afin de maintenir le support correspondant. En l'occurrence, il faut préparer le support avec un enduit de ragréage conformément aux instructions du fabricant. Dans le cas de chapes en asphalte coulé, veiller de plus à éliminer les particules de sable (silicieux) non fixés à l'aide d'une ponceuse monodisque (pour sols) et à les aspirer avec un aspirateur industriel. Le collage sur un support inadéquat, sur d'anciens sols en PVC ou sur une moquette fermement collée est impossible. En cas de doute, demander conseil à notre service technique (info@hamburger.de).

Remarque :

Lors de la pose de revêtements de sol ou d'éléments fixes qui ne sont pas recouverts de plinthes, après une longueur de 150 cm, l'écart de dilatation périphérique ne doit plus être scellé avec de la silicone, mais être recouvert de profils d'adaptation appropriés.

Contrôle du degré d'humidité :

Il convient de s'assurer comme il se doit que le support est prêt à la pose avec des appareils de mesure appropriés (utilisant la méthode du carbure).

Teneur limite en humidité sans chauffage au sol : Chapes en ciment, chapes fluides en ciment $\leq 2,0$ % CM-Masse ; chapes en sulfate de calcium, chapes fluides en sulfate de calcium $\leq 0,5$ % CM-Masse

Teneur limite en humidité avec chauffage au sol : Chapes en ciment, chapes fluides en ciment $\leq 1,8$ % CM-Masse ; chapes en sulfate de calcium, chapes fluides en sulfate de calcium $\leq 0,3$ % CM-Masse

Pour les pièces qui ne sont pas construites sur des caves, il faut prévoir une barrière d'humidité conforme à la norme en vigueur et à l'état actuel de la technique.

Prière de prendre en compte les mesures préparatoires pour la pose sur sols chauffants qui sont décrites dans ces instructions de pose ou disponibles sur notre site Internet. Il convient par ailleurs de s'assurer que le procès-verbal pour le chauffage de la chape préalablement à la pose a été dûment signé par le donneur d'ordre.

En particulier dans le cas de supports minéraux, les remarques concernant le contrôle de l'humidité émanant du constructeur de la chape affichent une importance décisive.

Pose sur un sol chauffant :

Lors d'une pose sur un chauffage au sol, la chape doit être réalisée conformément à la norme DIN 18353. Avant la pose, vous devrez vérifier que le chauffage au sol a été réalisé conformément à la norme DIN EN 1264 parties 1 à 4 et que la chape est sèche, c'est-à-dire prête à être recouverte d'un revêtement (après la mise en route du chauffage au sol par l'installateur) suite à la coordination d'interface. Demandez notre notice détaillée à votre revendeur.

Entretien

Vous trouverez des instructions détaillées dans notre guide d'entretien.

Nettoyage à sec : en règle générale, il suffit de procéder au séchage à sec des stratifiés avec un balai à franges, un balai ordinaire ou un aspirateur. Les éventuelles traces de caoutchouc dues aux semelles de chaussures ou les tâches de graisse peuvent être enlevées avec de l'acétone.

Nettoyage humide : nous conseillons de procéder régulièrement à un nettoyage humide du sol avec clean & green active dilué, en fonction du degré de salissure.

Attention : ne pas utiliser de savon noir, de produits abrasifs, de laine d'acier, de cire ou de polish pour le nettoyage et l'entretien. Il convient d'éviter absolument la stagnation d'eau sur les surfaces stratifiées. Les nettoyeurs à vapeur ne conviennent pas au nettoyage du revêtement de sol stratifié.

Température et humidité ambiantes

La préservation de votre sol ainsi que votre bien-être exigent une atmosphère saine, c'est-à-dire avec une humidité relative de l'air d'env. 30–60 % et une température ambiante d'env. 20 °C. Pour maintenir, durant la période de chauffage, le taux d'humidité de l'air à un degré constant, nous vous recommandons d'utiliser un humidificateur d'air (vaporisateur). Ainsi, vous pourrez éviter un dessèchement extrême de votre parquet. Ces humidificateurs d'air doivent être mis en marche au début de la période de chauffage. Si les valeurs normales d'humidité de l'air ne sont pas atteintes, on pourra s'attendre à la formation de petites fentes qui se referment en général après la période de chauffage, dès que le climat redevient normal.

Mesures préventives

Pour préserver votre sol, nous vous recommandons de placer des patins en téflon (PTFE) sous les chaises et pieds de table et un paillason dans l'entrée. Les roulettes des fauteuils et chaises de bureaux doivent être conformes à la norme DIN 12529 spécifiant l'emploi de roulettes à garnitures de type W (doux) uniquement. Les tapis de polycarbonate que nous proposons sont également une alternative conseillée en matière de prévention.